

# Le grand mufti avait cru que Marine cèderait et porterait le torchon qu'on lui tendait

écrit par Eva | 22 février 2017

Un ami vient de me faire parvenir cette mise au point de Marine Le Pen, au sujet de son refus de porter le voile pour rencontrer le mufti libanais.

Cette mise au point vise à expliquer que Madame Le Pen a visiblement fait savoir au mufti qu'elle ne porterait pas le voile, et ce brave enturbanné n'a pas annulé la visite. Donc si Madame Le Pen l'a prévenu à l'avance, c'est lui qui est en tort, il n'aurait pas dû maintenir le rendez-vous, pour tenter de forcer Madame Le Pen à l'annuler en dernière minute.

*"J'ai indiqué hier que je ne me voilerais pas. Ils n'ont pas annulé le rendez-vous, j'ai donc cru qu'ils accepteraient que je ne porte pas le voile", s'est expliquée la présidente du FN au micro de BFMTV.*

Voici la vidéo:

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/marine-le-pen-au-liban-je-ne-me-voilerai-pas-916497.html>

Je signale en passant à ceux qui ont cru que le grand mufti était le chef de l'état que ce n'est pas possible. La rencontre qui a été annulée par Marine Le Pen car elle refuse le port du voile n'était pas une rencontre avec le chef de l'Etat libanais, qui est un chrétien, qui s'appelle Michel, et qui n'a aucune exigence vestimentaire.

Marine Le Pen a rencontré le Président libanais pour une visite courtoise, tête nue, vêtue d'un joli tailleur qui montre ses jambes et ses genoux.

La rencontre qu'elle a annulée était prévue avec le grand mufti, donc un dignitaire religieux musulman sunnite.

La constitution libanaise exige que le Président de la République soit obligatoirement un chrétien, ce qui est un cas unique au Moyen-Orient, justifié par le fait que quand cette constitution a été rédigée, la majorité des Libanais étaient chrétiens. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, mais la constitution n'a toujours pas été changée pour une raison assez sordide, et qui est que les musulmans sunnites du Liban n'accepteraient pas que le Président soit un musulman chiite, et que les musulmans chiites n'accepteraient pas que le Président soit un musulman sunnite. Donc les musulmans préfèrent plutôt avoir un Président chrétien, qui puisse occuper un rôle d'arbitre dans leurs vieilles querelles qui datent de plus de 14 siècles, et qui ne finiront jamais.

Et c'est cette religion calamiteuse que l'on importe en France depuis 40 ans ?

On signalera également que le grand mufti recevait Marine Le Pen à son domicile privé, et non dans une mosquée, donc elle n'était nullement obligée de se voiler, et elle a bien fait de refuser.

Les imams exigent des femmes journalistes de porter un voile à

la télévision, quand elles doivent les interviewer MEME A DISTANCE, quand ils ne sont pas sur les plateaux de télé !

Il s'avère que c'était un coup monté, no pas du côté de Madame Le Pen comme il m'a semblé au début, mais du côté du mufti, car Marine Le Pen avait fait savoir la veille de l'entrevue son refus de porter le voile. Le mufti n'a pas annulé l'entrevue, ce qu'il aurait dû faire. Donc c'est le mufti qui est fautif, pas Madame Le Pen.

Or ce brave mufti a espéré faire un bras de fer avec elle devant les caméras, en exigeant le jour de l'entrevue qu'elle porte le voile, et en sachant que la veille, elle avait dit non...

### **Quant au port du voile au Liban...**

Le voile n'est absolument pas de mise au Liban, ni chez les chrétiennes, ni chez les musulmanes. A part les bigotes chiites pro-Hezbollah et payées par l'Iran pour se bâcher, les femmes ne se voilent pas au Liban. Donc les idiots qui disent que Madame Le Pen devrait respecter les coutumes du pays ne connaissent pas ce pays, et se couvrent de ridicule.